

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE DU 31 MARS 2023 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33  
Quorum : 17

**PRÉSENTS :** Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame SONNERY, Monsieur de BOISSIEU, Madame FALCON, Monsieur FORTIN, Madame PETIT, Monsieur BLANC, Madame GRIMAL, Monsieur GRANJU, Monsieur DEROUBAIX, Monsieur BOURDIN, Madame SEYTIER, Monsieur RIGAUD, Monsieur DI PERNA, Monsieur RIBIERE, Monsieur RICHER, Monsieur BECQUART, Monsieur CHRISTIN, Madame QUELIN, Monsieur TOCHE-ONTENIENTE, Madame MEYZONNY

**EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION :** Madame PARIS (à Monsieur FORTIN), Madame ARMAND (à Monsieur GUEUR), Madame ARBORE (à Monsieur le Maire), Madame COULET (à Monsieur GRANJU), Madame CALENDRE (à Madame QUELIN), Monsieur GUERRY (à Monsieur CHRISTIN), Monsieur MARINO-MORABITO (à Madame MEYZONNY)

**ABSENTS :** Monsieur KARTAL, Madame BRISSEZ, Madame ARENA, Madame PONCET

\_\_\_\_\_  
Monsieur RICHER est désigné secrétaire de séance.  
\_\_\_\_\_

**2023.02.10 PROLONGEMENT DE LA RUE MARTIN LUTHER KING – COMPLÉMENT DE DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE AUPRÈS DE LA CCPA AU TITRE DU FONDS DE CONCOURS**

(Rapporteur : Thierry DEROUBAIX)  
Nomenclature : 7.8 Subventions d'équipement

Dans le cadre du projet de prolongement de la rue Martin Luther King dont l'étude a été confiée au bureau d'études COSINUS, une demande de participation financière a été sollicitée auprès de la CCPA au titre du fond de concours par le Conseil Municipal lors de sa séance en date du 24 juin 2022 - (délibération n° 2022.03.21).

Suite aux attentes de la DDT formulées lors de l'instruction du dossier loi sur l'eau, il a été demandé au maître d'œuvre d'étudier les solutions techniques nécessaires en vue d'adapter le projet en conséquence.

Accusé de réception en préfecture  
001-210100046-20230331-DEL\_2023\_02\_10-DE  
Date de télétransmission : 06/04/2023  
Date de réception préfecture : 06/04/2023

Cette adaptation du projet a toutefois engendré une modification du montant estimatif du projet.

Ainsi, le coût prévisionnel de l'opération est dorénavant de 373 325,35 € HT, soit 447 990,42 € TTC.

Dès lors, il convient que la Commune sollicite l'ajustement de la participation financière de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain au titre du fonds de concours programmation 2021-2023, en complément de la 1<sup>ère</sup> demande de juin 2022, soit pour un montant de 186 662,68 € correspondant à 50 % du nouveau coût hors taxe des travaux.

Dépenses HT		Recettes	
Montant des travaux	373 325,35 €	Fonds de concours CCPA	186 662,68 €
		Autofinancement	186 662,68 €
<b>TOTAL</b>	<b>373 325,35 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>373 325,35 €</b>

Par conséquent, il est proposé au Conseil Municipal d'approuver le plan de financement tel qu'énoncé ci-dessus.

La Commission Municipale **Urbanisme – Bâtiments, Cœur de Ville – Voirie et aménagement urbain – Cadre de vie – Développement durable – Agenda 21**, lors de sa séance en date du **28 mars 2023** a émis un avis favorable.

La Commission Municipale **Finances**, lors de sa séance en date du **28 mars 2023** a émis un avis favorable.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

1. **D'APPROUVER** le projet de prolongement de la rue Martin Luther King sur la portion comprise entre la rue du Carré Rocher et le giratoire de la rue du Tiret.
2. **DE VALIDER** le plan de financement ci-dessus.
3. **DE SOLLICITER** la participation financière de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain au titre du fonds de concours 2021-2023 à hauteur de 186 662,68 €.
4. **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents à intervenir dans le cadre de ce dossier.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le 07 avril 2023

Daniel FABRE  
Maire d'Ambérieu-en-Bugey



Alain RICHER  
Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture  
001-210100046-20230331-DEL\_2023\_02\_10-DE  
Date de télétransmission : 06/04/2023  
Date de réception préfecture : 06/04/2023